

Etude Emploi et Handicap 2021

Fondation Malakoff Humanis Handicap

27 mai 2021

La méthodologie

“*opinionway*”



Étude réalisée auprès d'un échantillon de **201 entreprises d'au moins 10 salariés** de tous les secteurs du privé **employant actuellement ou ayant employé au moins une personne handicapée**.

L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères **de région, taille salariale et secteur d'activité**. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères.



L'échantillon a été interrogé **par téléphone sur système CATI** (Computer Assisted Telephone Interview), avec un questionnaire d'une durée moyenne de 20 minutes. Les appels ont été réalisés par notre prestataire téléphonique Prestance.



Les interviews ont été réalisées **entre le 24 mars et le 14 avril 2021**.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**. OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte **des marges d'incertitude** : 6,9 points au plus pour un échantillon de 200 répondants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Sondage OpinionWay pour la Fondation Malakoff Humanis Handicap » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

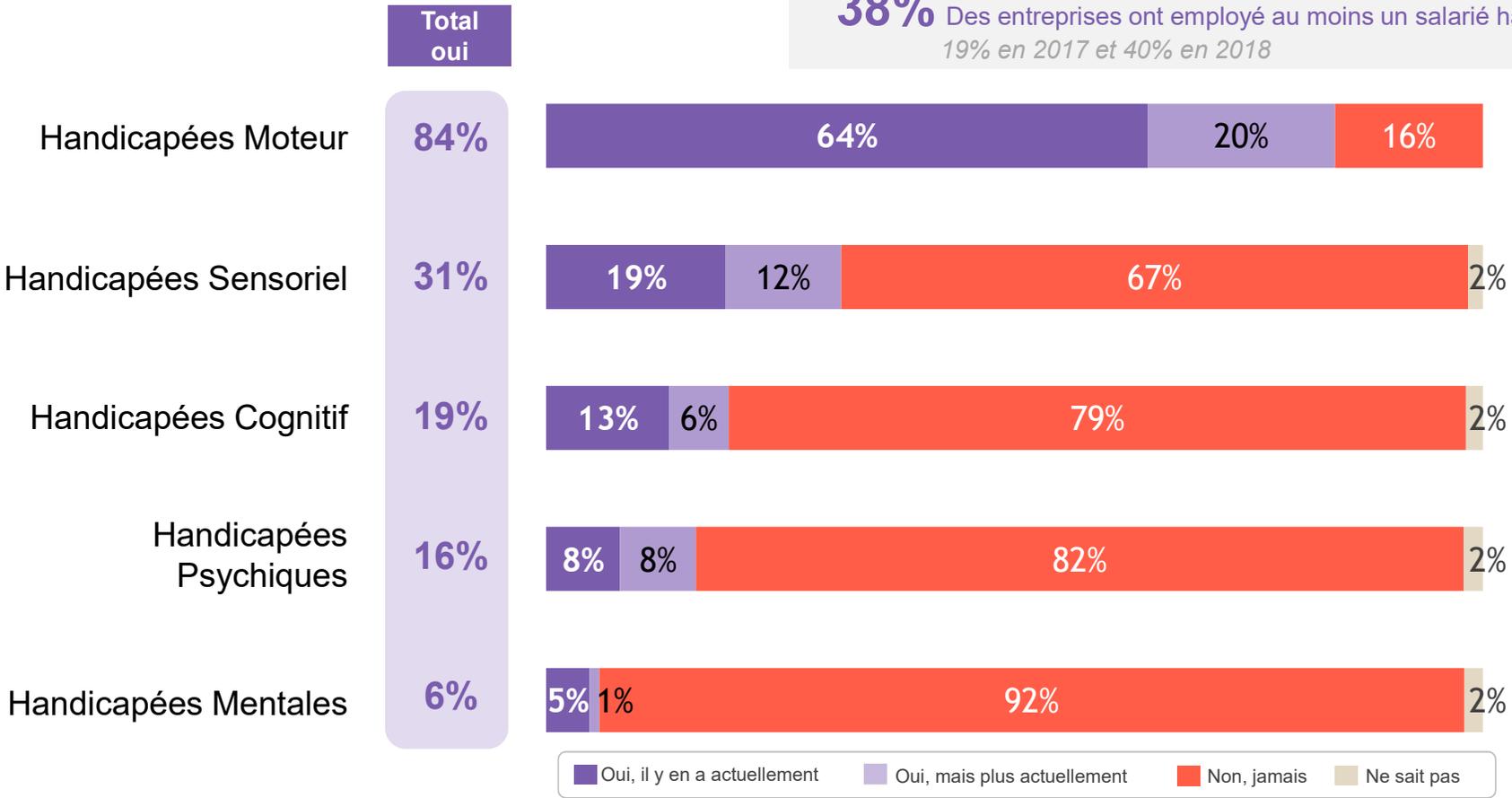


**L'emploi des personnes handicapées,
une réalité très hétérogène**

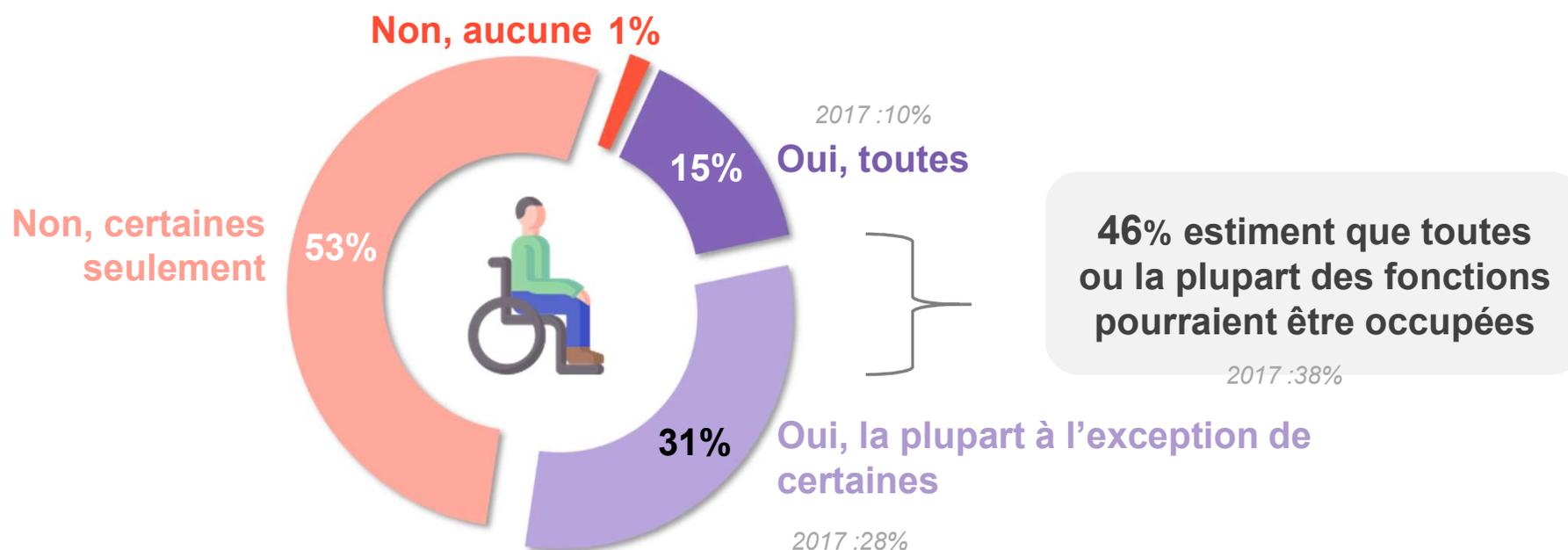
Le handicap moteur est le plus représenté dans les entreprises

78% Des entreprises emploient actuellement au moins un salarié handicapé
81% en 2017 et 70% en 2018

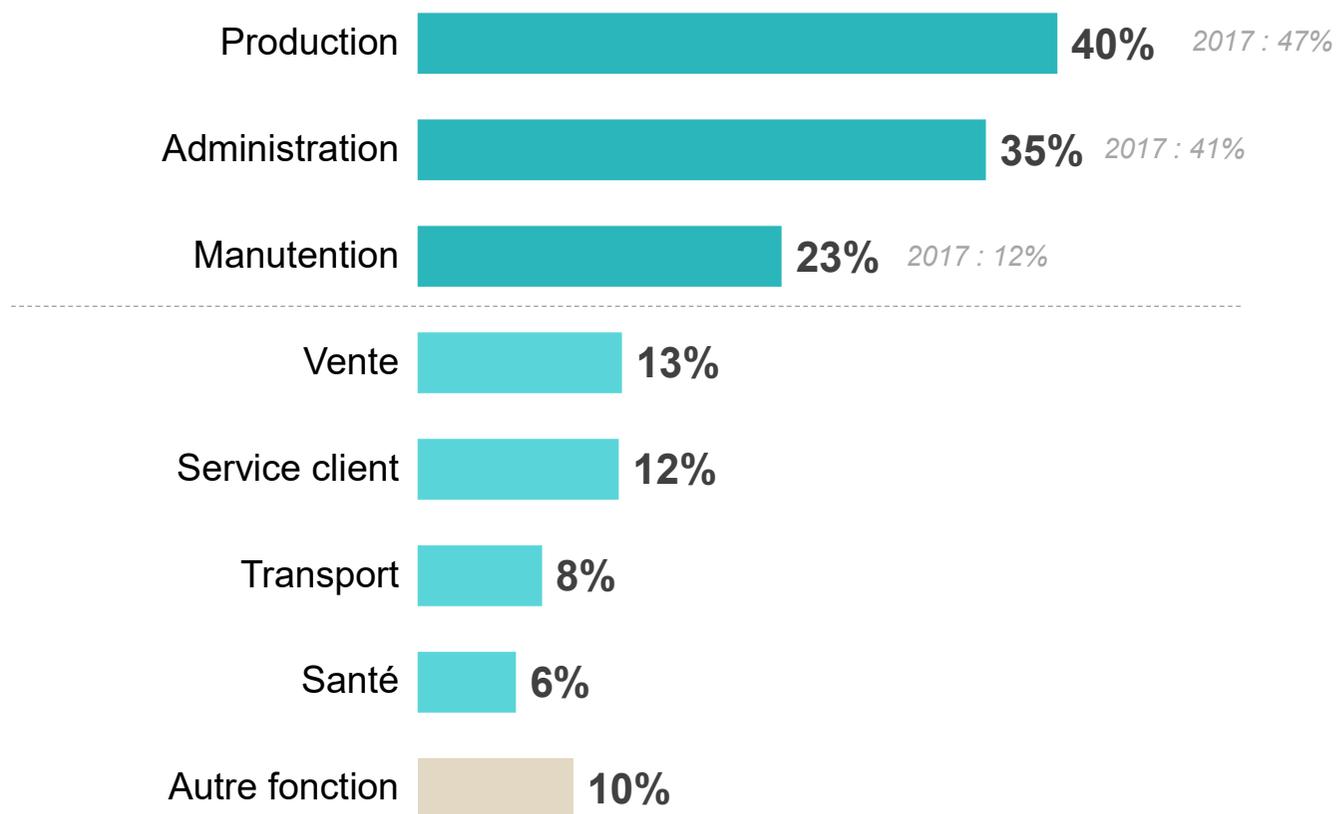
38% Des entreprises ont employé au moins un salarié handicapé
19% en 2017 et 40% en 2018



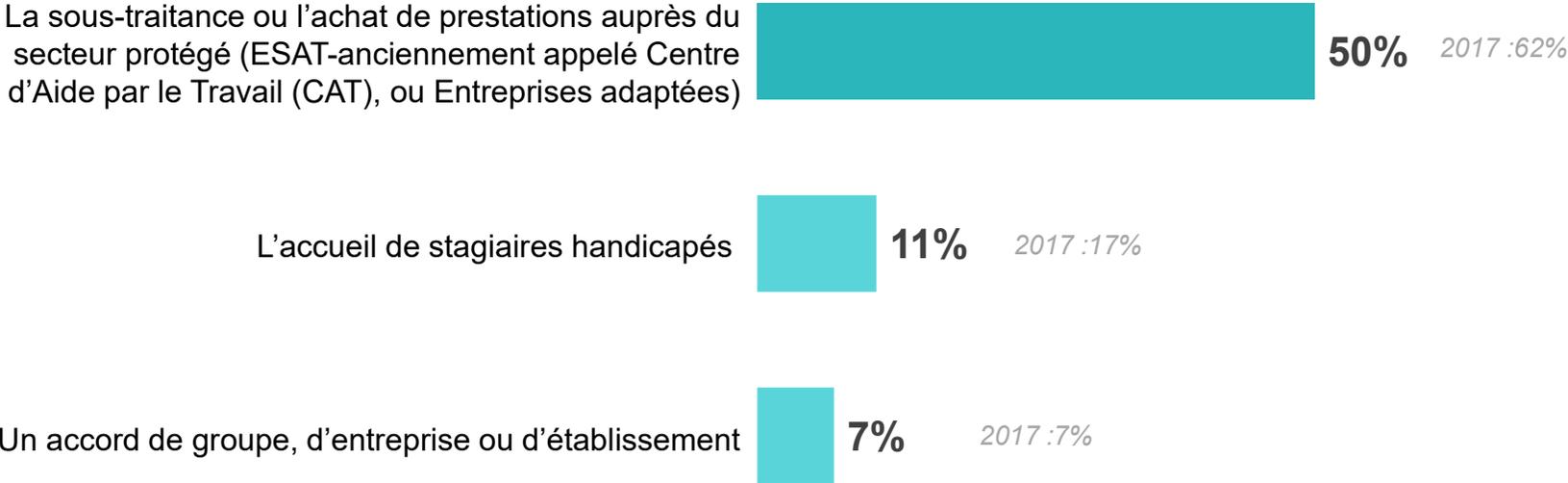
Près de la moitié des entreprises estiment que les personnes handicapées peuvent occuper la plupart des fonctions



Les salariés handicapés évoluent principalement au sein de 3 postes en entreprise : la production, l'administration et la manutention



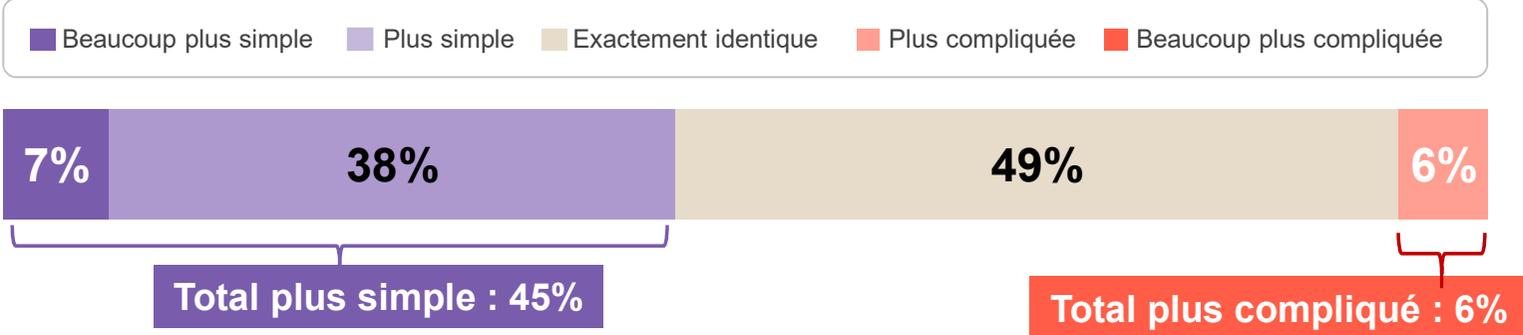
La moitié des entreprises fait appel au secteur protégé



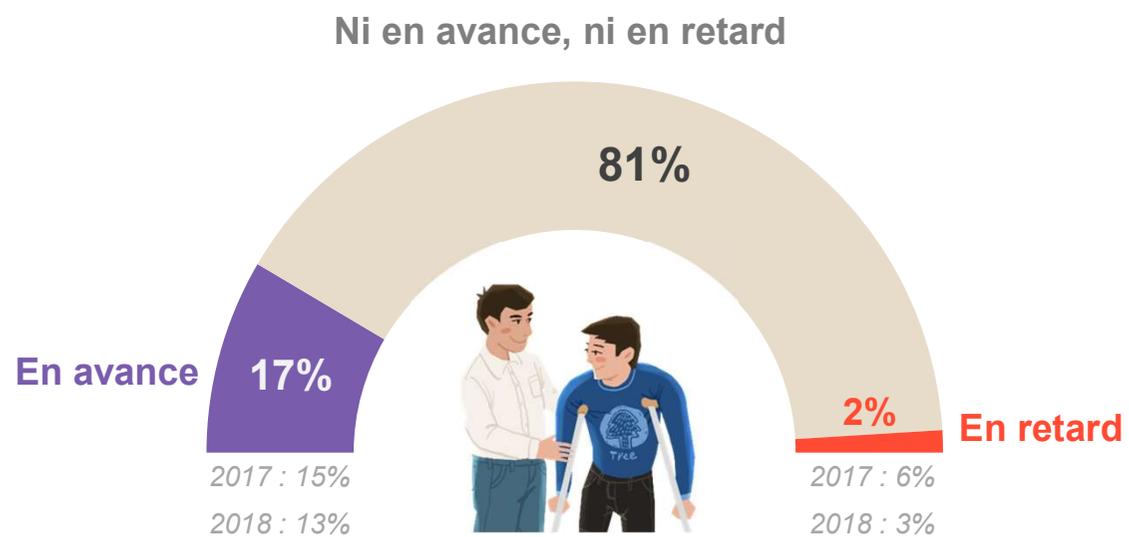


**Une politique d'inclusion encore timide
au sein des entreprises**

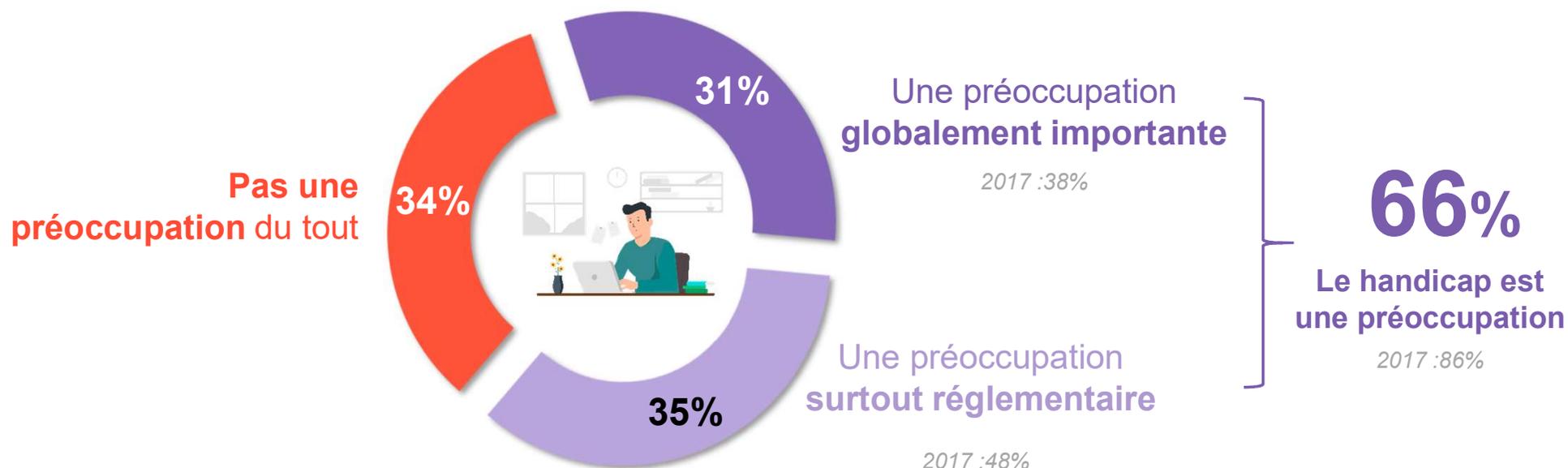
Près de la moitié des entreprises estiment que l'intégration d'une personne handicapée est plus simple qu'il y a 10 ans



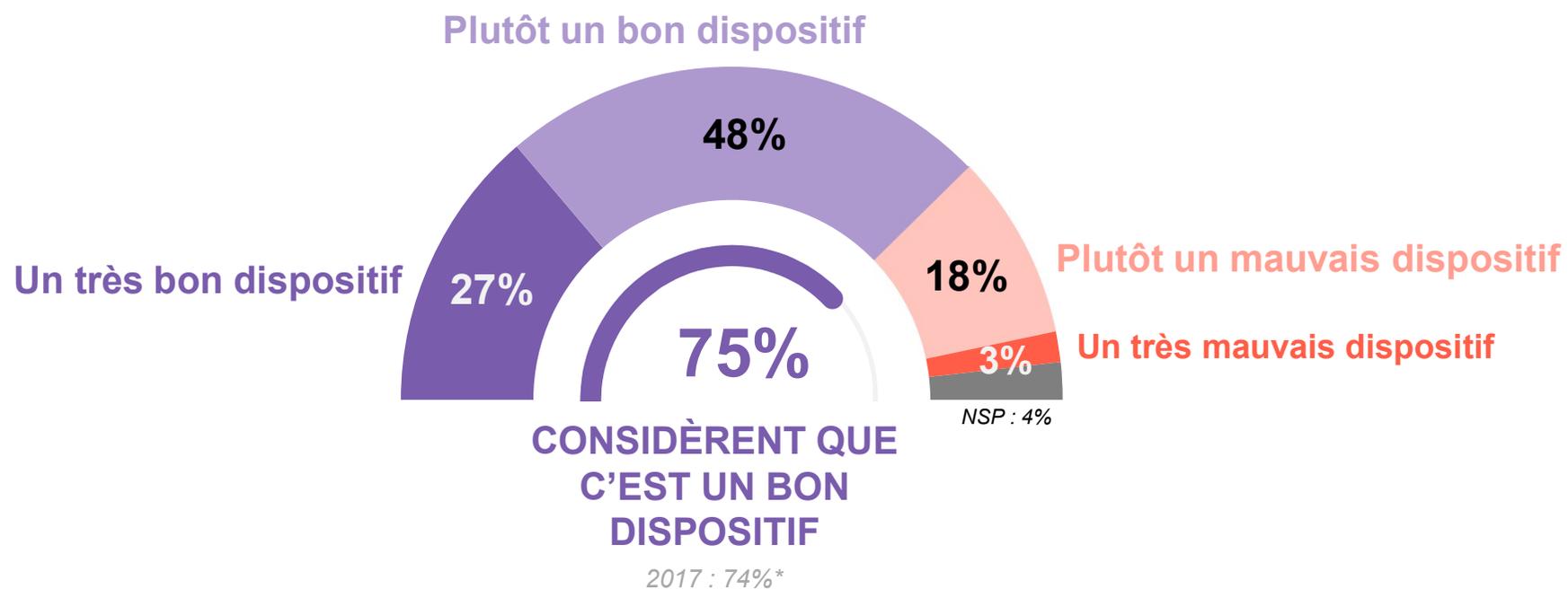
Seuls 17% des entreprises se considèrent en avance sur ce sujet



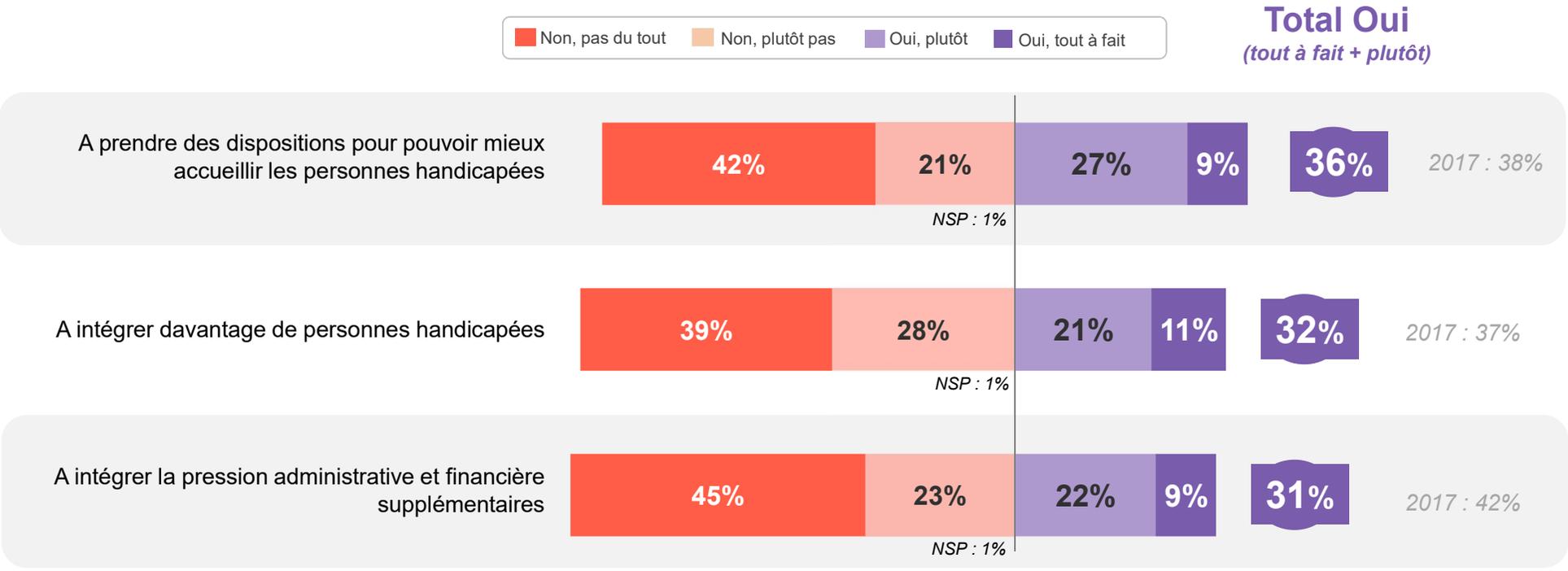
Pour 66% des entreprises, l'emploi des personnes handicapées est une préoccupation, mais avant tout d'ordre réglementaire



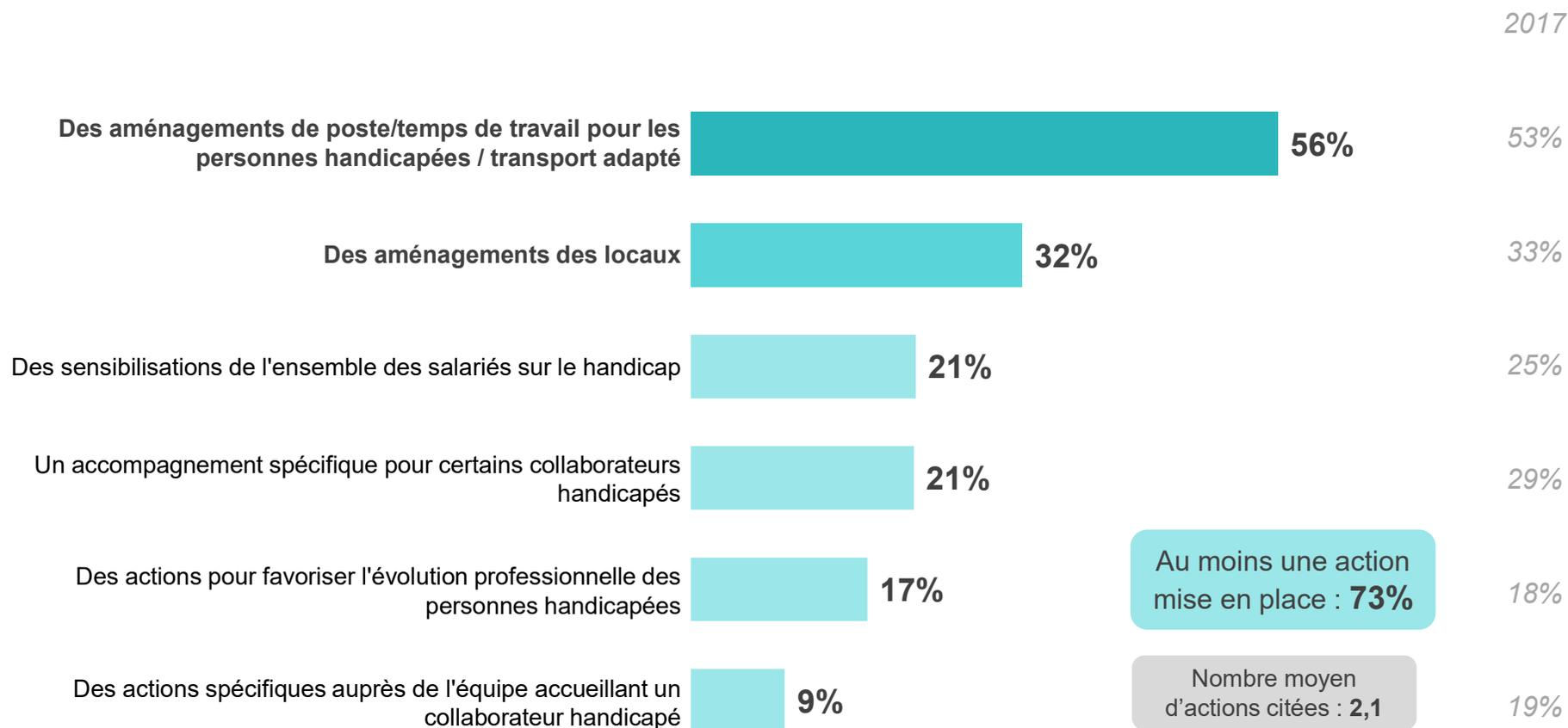
75% des entreprises voient dans l'obligation d'emploi une bonne mesure



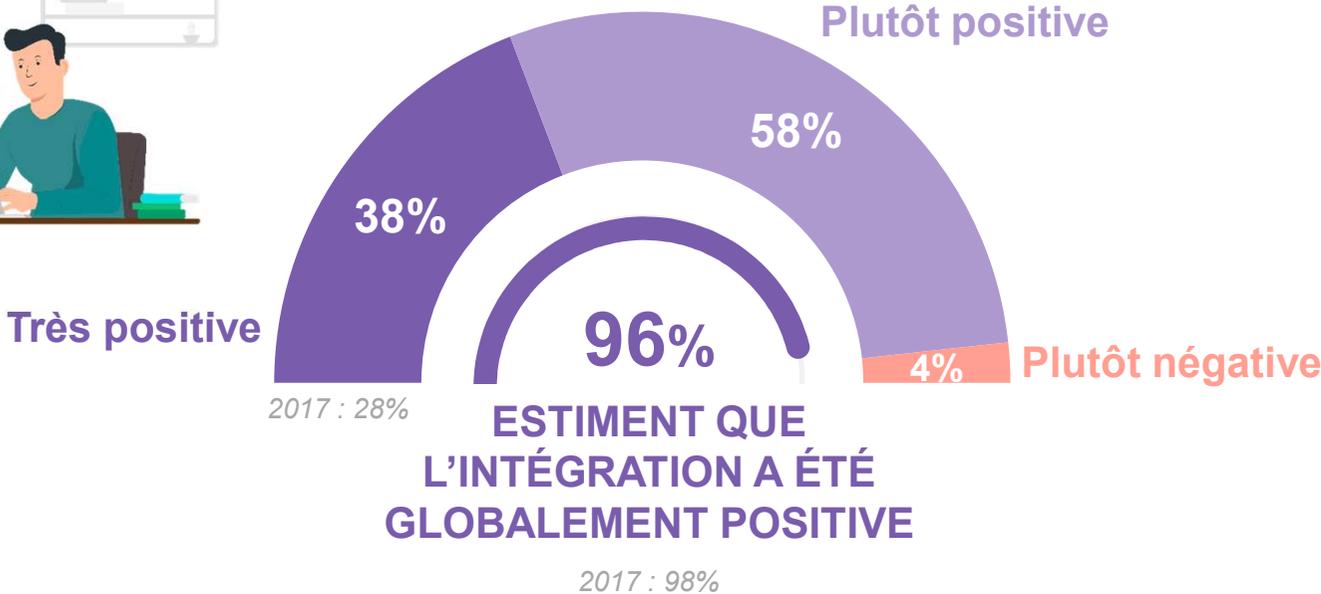
Cette dernière ne conduit qu'un tiers des entreprises à mener des actions concrètes pour l'emploi des personnes handicapées



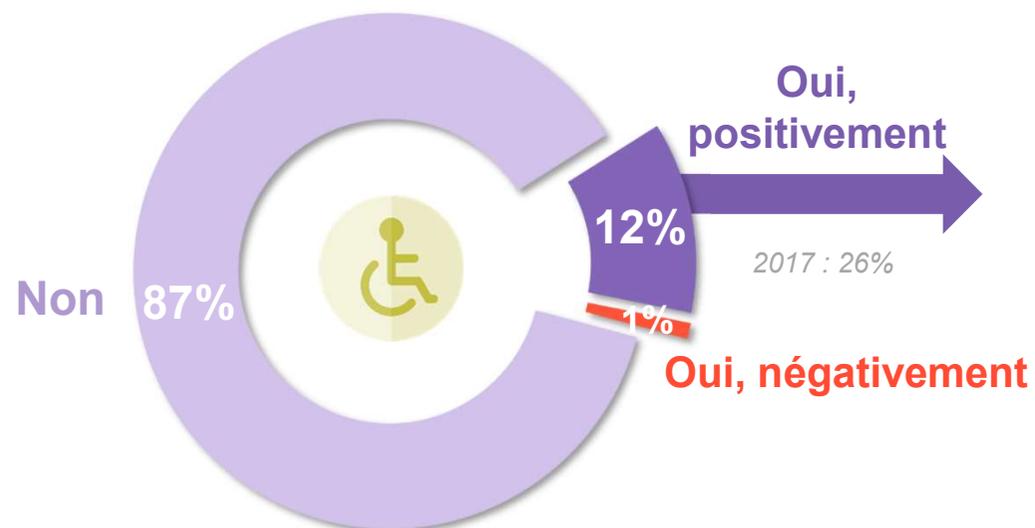
Des actions qui concernent principalement l'aménagement du poste de travail



L'intégration de salariés handicapés est vue positivement



Seule 1 entreprise sur 10 a le sentiment que l'intégration d'une personne handicapée a modifié la perception du handicap dans leurs équipes





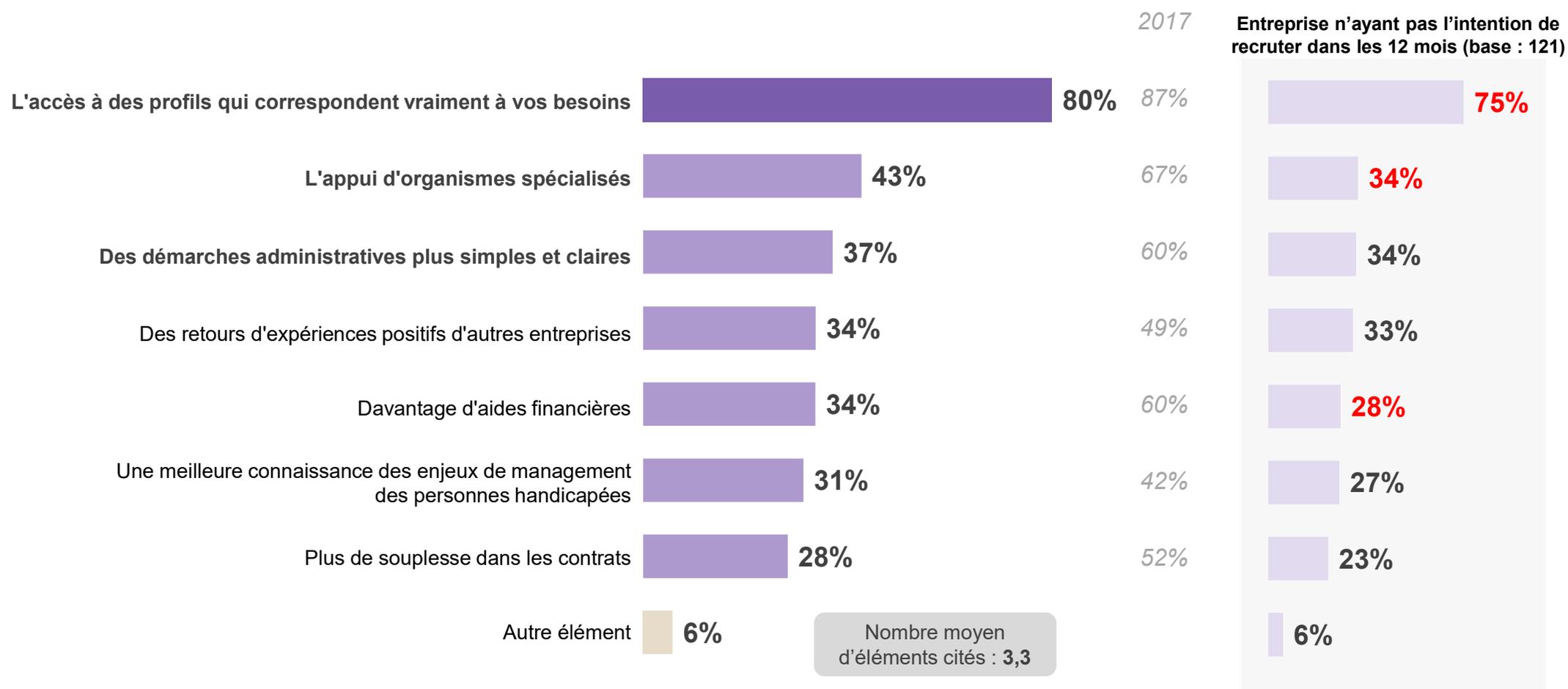
**Informier, sensibiliser et accompagner
le recrutement**

Seuls 17% des entreprises ont recruté au moins un salarié handicapé au cours des 12 derniers mois

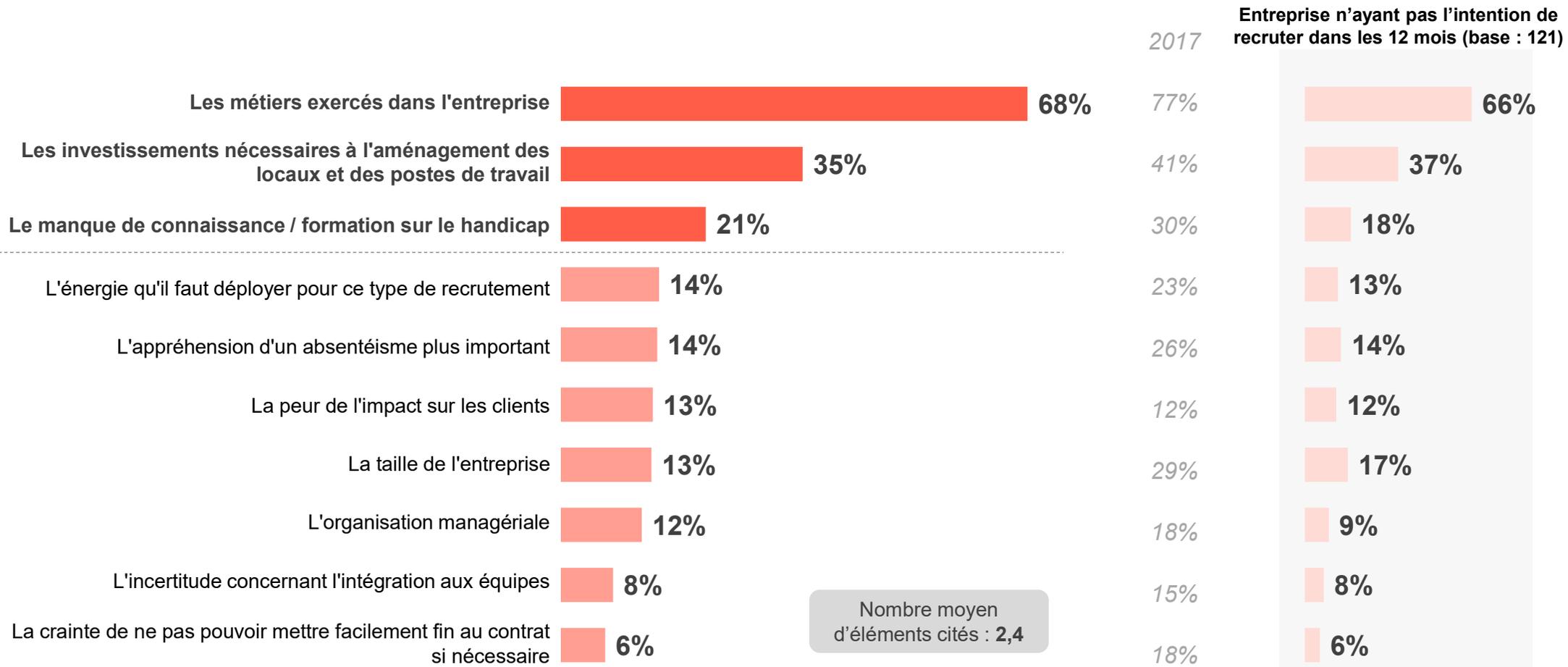


2017 : 23% **17%** des entreprises françaises employant ou ayant employé des salariés handicapés ont recruté des personnes handicapées

L'accès aux profils adaptés est la première demande des entreprises pour pouvoir recruter plus facilement des travailleurs handicapés



Le coût de l'aménagement des locaux et le manque de connaissance sur le handicap sont les principaux freins à l'embauche



Communiquer & accompagner

Les solutions pour faire progresser l'emploi des personnes handicapées

23%



Plus de communications, informations

21%



Accompagner les structures (aspect financier, formation, aide dans l'aménagement)

14%



Faire évoluer les mentalités, changer l'image du handicap

13%



Plus de sensibilisation

7%



Actions des organismes, partenariat avec les organismes, proposer plus de candidatures de TH

7%



Accompagner les personnes handicapées (formation, recherche d'emploi)

Autres : 8%
Ne sait pas : 9%

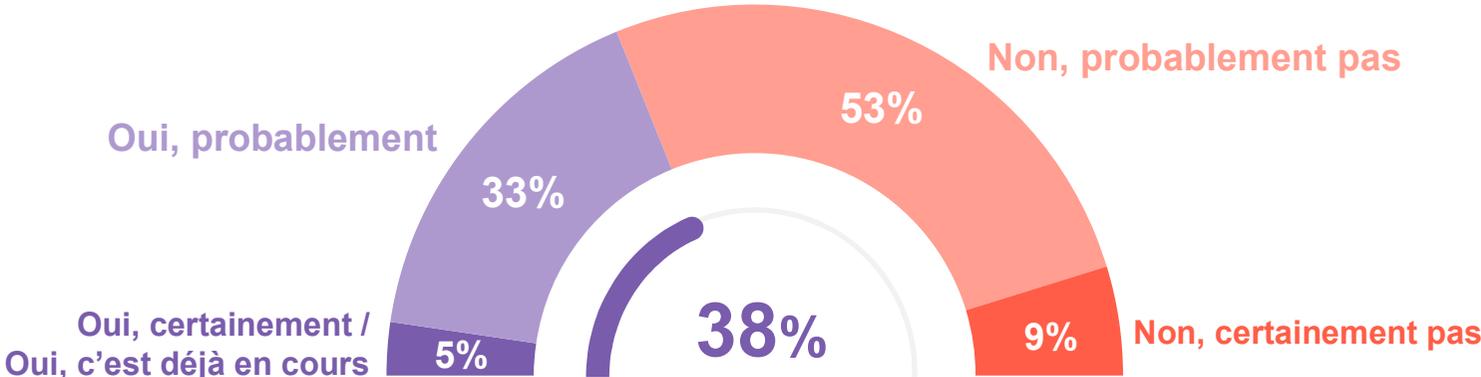
Nombre moyen de solutions citées : 1,3

Il y a manque d'information sur le handicap car la 1ère chose à laquelle on assimile une personne handicapée est le fauteuil roulant.

Plus d'accompagnement par des structures spécialisées, pour aider les employeurs à mieux connaître le handicap et savoir comment aménager les postes.

"Il est important de continuer à informer les entreprises. Par contre, le mot ""handicap"" est vu comme quelque chose de négatif, même pour les personnes qui en souffrent. Certaines personnes ne souhaitent pas se faire reconnaître handicapée, car cela les diminue, par rapport aux autres, mais aussi pour eux. Il faut changer cette image du handicap. Faire valoir que l'on peut malgré tout avoir des cartes en main pour apprendre à travailler autrement, et peut être mieux qu'avant."

38% des entreprises employant ou ayant employé des salariés handicapés disent avoir l'intention de recruter dans les 12 prochains mois



ONT L'INTENTION DANS LES 12 PROCHAINS MOIS DE RECRUTER UNE OU PLUSIEURS PERSONNES HANDICAPÉES

2017 : 43%

50% chez ceux pour qui le handicap est une préoccupation importante

le comptoir (de la nouvelle entreprise) malakoff humanis

Le média des entreprises qui innovent au service de l'humain



Management Santé au travail Innovation & digital RSE QVT (Actu Covid -19) (Parlons vulnérabilités)

⋮ Tous nos dossiers



PUBLIÉ LE 12.04.2021

PRÉVENTION SANTÉ

Covid long : « Plus encore qu'avant, les relais doivent venir de l'entreprise », Fabienne Jaworski, médecin du travail coordinateur chez Thales Group

Interview du Docteur Fabienne Jaworski, médecin du travail coordinateur chez Thales Group sur les modalités du retour au travail des salariés...

6 NOUVEAUX ARTICLES

6 articles sur

Vers une hybridation du travail ? Baromètre annuel Télétravail 2021

Les + lus

PUBLIÉ LE 05.02.2021



100% télétravail, retour au bureau, va-t-on vers un travail hybride ? Réponse dans le Baromètre annuel Télétravail 2021 de Malakoff Humanis

PUBLIÉ LE 03.02.2021



« La crise nous a fait réfléchir collectivement à une nouvelle organisation du travail » Sébastien Graff, DRH du groupe InVivo

PUBLIÉ LE 03.02.2021



« Pour que l'entreprise phytitale réussisse, un New Deal managérial et organisationnel est indispensable ! » Bruno Mettling, fondateur de Topics et ancien DRH d'Orange

PUBLIÉ LE 05.02.2021



« Les bureaux de demain seront alternatifs ! » Nathanaël Mathieu, co-fondateur de Neo-nomade

PUBLIÉ LE 05.02.2021



« L'entreprise nouvelle génération fonctionnera en réseaux » Luc Bretones, Président de Purpose for Good

Prochainement sur le Comptoir de la nouvelle entreprise :

- Etude sur les risques psycho-sociaux, juin 2021
- Etude Flash Arrêts maladie, septembre 2021

CONTACT PRESSE
ÉLISABETH ALFANDARI

Tél. : 01 56 03 20 36

Mob. : 07 60 09 25 30

Mail : elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

lecomptoirdelanouvelleentreprise.com